



INSTRUCTION COMMUNE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M102.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

Durée totale :

270 min

INTRODUCTION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

L'instructeur doit réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Le choix de l'activité est à la discrétion du commandant (cmdt) de l'unité.

Cette activité doit être réalisée en une séance d'un jour (270 minutes) ou en trois séances distinctes de trois périodes (90 minutes) chacune.

La participation d'un conférencier donne aux cadets une occasion de rencontrer et d'entendre un représentant d'un groupe d'aide sociale. Un conférencier expert en la matière offre une opinion fondée sur son expérience et stimule l'intérêt sur le sujet. Le conférencier doit être informé des principaux points d'enseignement de la leçon pour qu'il puisse centrer son exposé sur le sujet. Si un conférencier n'est pas disponible, l'instructeur devrait tenter d'obtenir, du groupe d'aide sociale, le plus d'information possible concernant l'activité choisie.

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Une rétroaction de l'activité doit se faire aussitôt après l'activité.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

Cette leçon doit être présentée à l'aide de la méthode expérientielle. La méthode expérientielle a été choisie pour permettre aux cadets de développer des connaissances et des compétences par un processus où les concepts sont tirés de leur propre expérience, et sont continuellement modifiés à partir de cette expérience. La méthode expérientielle combine une courte séance d'information initiale sur l'activité, une activité structurée ou semi-structurée, et une discussion de réflexion en groupe. L'instructeur supervise l'activité et dirige ensuite une discussion de groupe dont l'objet est de tirer une réflexion et des liens entre l'expérience et les futures mises en pratique des résultats de l'apprentissage. Cette méthode plaît aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet devrait connaître les avantages du bénévolat ainsi que les répercussions du bénévolat sur le cadet et la communauté.

IMPORTANCE

L'un des objectifs du MCC est de stimuler chez les jeunes les « qualités de civisme ». À cette fin, le civisme se définit comme étant « l'implication active et volontaire au sein de la communauté ».

CONNAISSANCES PRÉALABLES

DÉFINITION DU SERVICE COMMUNAUTAIRE :

Travail, surtout bénévole et gratuit, ou stipulé par une ordonnance de service communautaire, effectué au sein de la communauté (*The Concise Oxford Dictionary*, 9^e édition).

Bénévole. Qui est fait, qui agit ou qui est capable d'agir gratuitement, de plein gré ou sans obligation (*The Concise Oxford Dictionary*, 9^e édition).

Définition chez les cadets. Implication active et volontaire au sein de la communauté.

GROUPES D'AIDE SOCIALE :

LA LÉGION ROYALE CANADIENNE

À la fin de la Première Guerre mondiale, il y avait au total 15 groupes d'anciens combattants et de nombreuses associations régimentaires qui représentaient les anciens militaires au Canada. Malgré leur objectif commun d'aider les militaires revenus du front qui étaient dans le besoin, leurs efforts étaient fragmentaires et avaient peu de succès. En 1925, un appel à l'unité aide à la création de la *Dominion Veterans Alliance*, d'où émerge, l'année suivante, la Légion royale canadienne de la Ligue des anciens des armées du Commonwealth britannique.

La Deuxième Guerre mondiale apporta un afflux de nouvelles demandes. La Légion fournissait des gourdes, du matériel de divertissement et de lecture aux militaires qui servaient à l'étranger et au pays, ainsi que des cours par correspondance pour les aider lors de leur réintégration dans la vie civile. Mais surtout, depuis le début de la guerre, la Légion commença à se préparer pour les troupes revenues du front. Elle leur arrangeait et leur fournissait régulièrement des compensations financières, des indemnités d'habillement, des pensions, le traitement médical, la priorité au sein de la fonction publique, la formation professionnelle et la colonisation rurale. Jusqu'à ce jour, la Légion entretient un réseau national de professionnels qui aident les anciens combattants, les ex-militaires et leurs familles, à obtenir les pensions et les avantages sociaux auxquels ils ont droit.

Bien que la Légion fut fondée pour servir la cause des anciens combattants, sa structure de base a naturellement conduit au service communautaire. Presque chaque filiale de la Légion au Canada contribue à un ou plusieurs programmes pour les jeunes. Il peut s'agir du parrainage d'une équipe locale de hockey, d'un corps de cadets ou d'une troupe de scouts. Il peut aussi s'agir de la promotion d'une formation de jeunes en leadership ou d'autres programmes qui répondent aux besoins des jeunes au sein de la communauté. La Légion souhaite que la jeunesse canadienne sache qu'un prix a été payé pour la liberté dont elle jouit. La Légion soutient le Mouvement des cadets au Canada pour promouvoir le leadership, la forme physique et l'esprit de patriotisme. Elle soutient également la Médaille d'excellence de la Légion, octroyée par bon nombre de filiales et de commandements pour honorer les cadets qui ont été remarquables.

Comptant aujourd'hui plus de 450 000 membres en son sein, la Légion royale canadienne est la plus importante organisation de service communautaire au pays centrée sur les anciens combattants. Elle injecte des millions de dollars et des heures de bénévolat pour aider des Canadiens, plus particulièrement les anciens combattants,

les personnes âgées et les jeunes. La plupart des Canadiens associent la Légion aux cérémonies et activités du jour du Souvenir, qui perpétuent la mémoire de ceux qui sont morts dans les deux Guerres mondiales et dans la guerre de Corée. L'activité la plus largement connue est la Campagne nationale du coquelicot, pendant laquelle les membres de la Légion, les amis et les cadets, distribuent des coquelicots en échange de dons pour collecter de l'argent pour les anciens combattants, les ex-militaires et leurs familles dans le besoin.

LIONS CLUB

Depuis 1917, les Lions servent la population mondiale par un travail acharné et un engagement infaillible pour faire une différence dans la vie des gens partout dans le monde. Comptant plus de 1 436 487 membres qui appartiennent à 44 500 clubs répartis dans plus de 180 pays et zones géographiques, l'Association internationale des Lions Clubs constitue la plus grande organisation de clubs philanthropiques. Le Canada à lui seul compte plus de 1900 clubs et plus de 49 000 membres. Les Lions Clubs sont reconnus de par le monde pour les services qu'ils rendent aux aveugles et aux personnes ayant une déficience visuelle. L'organisation a pour devise « Nous servons ».

Objectifs de Lions Clubs International :

- Créer et promouvoir un esprit de compréhension dans l'esprit de la population mondiale.
- Promouvoir le principe de la bonne gouvernance et de civisme.
- Stimuler un intérêt vis-à-vis du bien-être civique, culturel, social et moral de la communauté.
- Promouvoir l'unité des clubs dans la création de liens d'amitié, de fraternité et d'entente mutuelle.
- Offrir un forum de débats libres sur tous les sujets d'intérêt public; à condition, cependant, que les membres des clubs ne discutent pas de politique partisane et de religions sectaires.
- Encourager les gens soucieux de la bienfaisance dans les services qu'ils rendent à la communauté sans contrepartie de gains financiers, et encourager l'efficacité et la promotion des normes éthiques rigoureuses dans le commerce, l'industrie, les professions, les travaux publics et les entreprises privées.

CLUB ROTARY

Fondé en 1905, par l'avocat Paul Harris de Chicago et trois amis d'affaire, le Rotary International est une organisation mondiale constituée de plus de 1.2 million de membres, œuvrant à plus de 29 400 clubs dans 160 pays. L'objectif du Club Rotary est d'encourager et de cultiver l'idéal de servir comme fondement d'une entreprise digne, plus particulièrement, encourager et promouvoir :

- l'élargissement des cercles de connaissances pour créer des occasions de servir;
- des normes éthiques rigoureuses dans le monde des affaires et des professions; la reconnaissance de la dignité de toutes les professions utiles; et la considération, par chaque Rotarien, de sa propre profession comme moyen de servir la société;
- l'application, par chaque Rotarien, de l'idéal de servir dans sa vie privée, professionnelle et sociale; et
- l'avancement de la bonne entente internationale, de l'altruisme et de la paix, par le biais de relations amicales entre les membres des professions, unis par l'idéal de servir.

Un bel exemple de l'œuvre du Rotary est son partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé et les Nations Unies pour immuniser tous les enfants du monde contre la poliomyélite – le virus sauvage de la polio. Jusqu'à maintenant, un million de bénévoles mobilisés par le Rotary ont immunisé un milliard d'enfants dans le monde en voie de développement. Le but de la campagne Polio Plus était d'assurer l'éradication de la polio à la fin de 2005 – année du 100^e anniversaire du Rotary. En 2005, les Rotariens et leurs partenaires ont célébré d'énorme progrès réalisé dans l'éradication de la polio.

CLUB KIWANIS

Le premier club Kiwanis fut créé à Detroit, Michigan, É.-U., le 21 janvier 1915. Un an plus tard, le Club Kiwanis de Hamilton, Ontario, Canada, fut constitué à charte, et Kiwanis International évolua rapidement en un des plus importants clubs d'entraide dans ces deux pays de sa création. En 1962, une expansion à l'échelle mondiale fut reconnue, et aujourd'hui, les clubs Kiwanis sont actifs dans chaque partie du monde. Le club a pour devise « Nous construisons ». Il existe plus de 8500 clubs Kiwanis comptant plus de 315 000 membres dans 82 pays et zones géographiques.

Le centre d'intérêt du service continu de Kiwanis s'appelle « Jeunes enfants : priorité numéro un », et il met l'accent sur les besoins des enfants depuis le développement prénatal jusqu'à l'âge de 5 ans. Les projets entrepris dans le cadre de l'action « Jeunes enfants : priorité numéro un » fait appel à 14.3 millions de dollars et 1.3 million d'heures de bénévolat.

En 1994, Kiwanis a lancé son premier Projet de service mondial, une campagne de collecte de 75 millions de dollars, en collaboration avec l'UNICEF, pour éliminer les troubles dus à la carence en iode (TCI), avant la fin de l'an 2000. Le TCI est rare dans les zones où le sel iodé est utilisé, mais dans d'autres parties du monde, le TCI constitue la cause principale de déficiences mentales et physiques évitables. Près d'un milliard et demi de personnes sont menacées par cette carence, surtout les jeunes enfants. En 2000, 62 millions de dollars ont été collectés, et l'objectif de 75 millions de dollars a été surpassé en 2001.

CENTRAIDE

Centraide est une organisation à but non lucratif qui œuvre en collaboration avec des agences et organismes communautaires. En rassemblant les groupes pour partager l'expérience et l'expertise, Centraide conjugue ses efforts avec ceux d'autres organismes pour améliorer la vie communautaire. Tous les ans, Centraide collecte des millions de dollars nécessaires aux services et programmes sociaux et de santé publique. Ces fonds sont distribués méticuleusement pour répondre au plus grand besoin de notre communauté, et ils passent par un processus d'examen rigoureux pour s'assurer qu'ils sont dépensés efficacement.

CLUB GARÇONS ET FILLES

Le club garçons et filles vise à améliorer la qualité de la vie des enfants et des adolescents en leur offrant un environnement sain et accueillant. Il offre des activités supervisées, des services de soutien et d'assistance aux jeunes de 6 à 18 ans. Il offre également un service social aux « jeunes à risques » et aux jeunes aux besoins particuliers.

ACTIVITÉ

Durée : 270 min

Méthode : Expérientielle

OBJECTIF

Le groupe faisant l'objet d'assistance définit l'objectif de l'activité.

RESSOURCES

Il n'y a pas de ressources particulières pour soutenir cette activité. Le groupe local faisant l'objet d'assistance devrait fournir le matériel nécessaire.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Les cadets participent à une séance d'information initiale avant de commencer l'activité. Cette séance peut être offerte par un conférencier issu du groupe communautaire faisant l'objet d'assistance, et elle devrait comprendre l'explication des éléments suivants :

- les objectifs de l'activité;
- les ressources nécessaires;
- l'organisation de l'activité; et
- les directives touchant la sécurité pendant le déroulement de l'activité (au besoin).
- Les cadets participent à l'activité sous supervision (l'activité doit être déterminée par le cmdt).
- Les cadets participent à une rétroaction concernant leur participation à l'activité immédiatement après l'activité.

MESURES DE SÉCURITÉ

À cette étape, l'instructeur revoie avec les cadets toutes les règles de sécurité relatives à l'activité.

DIRECTIVES À L'INSTRUCTEUR

Au cours de l'activité, l'instructeur doit observer les cadets pour voir :

- comment ils ont réagi par rapport à l'activité; et
- l'aspect qu'ils ont semblé aimer le plus/le moins.



L'observation du déroulement de l'activité est importante car elle aide à élaborer des questions appropriées pour l'étape de réflexion.

RÉFLEXION

Durée : 30 min

Méthode : Discussion de groupe

DISCUSSION DE GROUPE



L'instructeur doit s'assurer que tous les objectifs de la leçon sont atteints vers la fin de l'étape de réflexion.

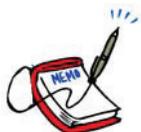


CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS OU ANIMER UNE DISCUSSION

- Poser des questions qui facilitent la discussion; en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Préparer les questions à l'avance.
- Faire preuve de souplesse (il n'est pas obligatoire de se limiter aux questions préparées).
- Stimuler la participation des cadets en utilisant des mots d'encouragement tels que « bonne idée » ou « excellente réponse, quelqu'un peut-il y ajouter quelque chose? ».
- Tenter de faire participer toute la classe en posant des questions aux non-participants.

QUESTIONS SUGGÉRÉES

- Q1. Comment ont-ils trouvé l'activité?
- Q2. Que pensent-ils avoir réalisé?
- Q3. Quel avantage la communauté a-t-elle tiré de leur participation?
- Q4. De quelles autres façons le cadet peut-il devenir plus actif grâce à cette activité?



D'autres questions et réponses sont élaborées au cours de l'étape de réflexion. La discussion ne doit pas se limiter seulement aux questions suggérées.

CONCLUSION

RÉVISION

À la fin de la discussion, l'instructeur termine en résumant l'objectif de la participation à l'activité et donne le temps aux cadets d'y réfléchir. L'instructeur doit également saisir cette occasion pour expliquer la façon dont le cadet pourrait mettre en pratique les compétences et (ou) les connaissances acquises dans l'avenir.

POINTS D'ENSEIGNEMENT PRINCIPAUX

S.O.

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Il n'y a pas d'évaluation formelle à cet OCOM. L'instructeur doit confirmer que les cadets ont compris la matière avant de commencer l'activité, et immédiatement après l'activité, en organisant une rétroaction.

OBSERVATIONS FINALES

Le Mouvement des cadets du Canada stimule l'épanouissement des qualités de civisme chez les jeunes. L'implication active du cadet au sein de la communauté lui donne la chance d'aider les membres de la

communauté, donc de faire valoir ces mêmes qualités. Les cadets sont encouragés à chercher d'autres moyens plus personnels d'apporter une assistance à la communauté.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

S.O.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- C0-014 La Légion royale canadienne. (2002). *La légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp.
- C0-015 Kiwanis International. (2006). *À propos du Kiwanis*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.kiwanis.org/ln/francais/>.
- C0-016 Lions Club International. (2006). *Histoire de Lions Clubs International*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.lionsclubs.org/en/content/lions_history.shtml.
- C0-017 Rotary International. (2005). *About Rotary*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/aboutrotary/index.html>.
- C0-044 UNESCO. (2006). *Commission canadienne pour l'UNESCO*. Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC